FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement 1907/2006/CE [REACH]

1. Identification de la substance / préparation et de la societé

Nom commercial: **TYFOCOR® GE**

Utilisations identifiées pertinentes: Liquide antigel et anticorrosion pour les instalations thermotechniques, liquide caloporteur.

Societé: TYFOROP Chemie GmbH, Anton-Rée-Weg 7, D - 20537 Hamburg
Tel.: +49 (0)40 -20 94 97-0; Fax: -20 94 97-20; e-mail: info@tyfo.de
Contact: Dr. Frank Hillerns

Numéro d'appel d'urgence: Tél.: +49 (0)40 -20 94 97-0 (en semaine 8h à 17h)

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetage conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:



GHS07

Mention d'avertissement:
Attention.

Mention de Danger:
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de Prudence (Prévention):
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

Conseils de Prudence (Intervention):
P312 Appeler un Centre Antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P301+P330 En cas d'ingestion: rincer la bouche.

Conseils de Prudence (Elimination):
P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Éléments d'étiquetage conf. à la Directive 67/548/CEE / 1999/45/CE ('Directive Préparations')



Symbol de danger:
Xn Nocif.

Phrases-R:
R22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrases-S:
S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composante déterminant le danger pour l'étiquetage: Éthane-1,2-diol/Éthylèneglycol.

Classification de la substance ou du mélange:

Conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: Toxicité aigüe: Cat. 4 (par voie orale).
Conformément à la Directive 67/548/CEE / 1999/45/CE: Nocif en cas d'ingestion.

Autres dangers:

Evaluation PBT / vPvB: Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) N°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/ toxique) ou aux critères vPvB (très persistant et très bioaccumulable).

3. Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique: Éthylèneglycol. Inhibiteurs.

3. Composition / information sur les composants - Continuation

Composants dangereux (GHS) conf. au Règlement N° 1272/2008 / à la Directive 1999/45/CE

Substance	Règ. 1272/2008/EG	Dir. 1999/45/EG
Éthylèneglycol		
Teneur (w/w): > 90 % Numéro CAS: 107-21-1 Numéro-CE: 203-473-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28 Numéro INDEX: 603-027-00-1	Toxicité aiguë: Cat. 4 (par voie orale) STOT (expo répétée): Cat. 2 H302, H373	Symbole de danger: Xn Phrases-R: 22
Acide 2-éthylhexanoique		
Teneur (w/w): > 2 % - < 3 % Numéro CAS: 149-57-5 Numéro-CE.: 205-743-6	Reprotoxique: Cat. 3 (foetus) H361d	Symbole de danger: Xn Phrases-R: 63

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger, aux phrases de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans la section 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours:

Indications générales: Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation: En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols: Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau: Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux: Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion: Rincer immédiatement la bouche et fait boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits en section 2 et en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important est connu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traitement: Traitement symptômatique (décontamination, fonctions vitales).
Administrer 50 ml d'éthanol pur à une concentration buvable.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction recommandés: Utiliser d'eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre d'extinction ou dioxyde de carbone (CO_2).

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Conseils aux pompiers: Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres informations: Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la pénétration dans le sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/ les eaux souterraines. Si le produit contamine des rivières et des lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel - Continuation

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Pour de grandes quantités: Pomper le produit. Résidus: Ramasser avec un matériau absorbant (p. ex: sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le placer dans un récipient pour l'élimination conformément aux réglementations locales/nationales.

Informations complémentaires:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Référence à d'autres sections:

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Conserver dans le récipient d'origine. Après prélèvement de produit refermer immédiatement l'emballage, le produit absorbe l'humidité de l'air. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et frais.
Précautions pour le stockage commun:	Incompatible avec les agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux.

Utilisations finales particulières: Aucunes autres recommandations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Paramètres d'exposition à controler sur le lieu de travail: 107-21-1: Éthylèneglycol.

VME 52 mg/m^3; 20 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs. Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif). VLE (FR) 104 mg/m^3; 40 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs. Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif). Effet sur la peau (VLEP-INRS (FR)), vapeurs. La substance peut être absorbée à travers la peau. Se référer au Code du travail (FR), circulaire sur les valeurs admises pour les concentrations dans l'atmosphère.

Equipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:	Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).
Protection des mains:	Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). (Recommandé: caoutchouc nitrile, indice de protection: 6). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protection latérales (lunettes à monture, EN 166).
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide.
Couleur:	Bleu-vert.
Odeur:	Spécifique du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques - Continuation

Valeur du pH (20 °C): 8.4 - 8.7.
Température de solidification: -18 °C.
Point d'ebullition: >175 °C.
Point d'éclair: >100 °C.
Lim. inférieure d'explosivité: Pas de données disponibles.
Lim. supérieure d'explosivité: Pas de données disponibles.
Temp. d'auto-inflammation: Pas de données disponibles.
Pression de vapeur (20 °C): 0.2 hPa.
Densité (20 °C): 1.10 - 1.13 g/cm^3.
Solubilité (qualitative) solvants: Les solvants polaires: Soluble.
Viscosité (cinématique, 20 °C): 24 - 28 mm^2/s.
Risque d'explosion: Aucune proprieté explosive.

Autres informations:
Miscibilité avec l'eau: Miscible en toutes proportions.
Hygroscopicité: Hygroscopique.

10. Stabilité et reactivité

Reactivité: Voir 'Possibilité de réactions dangereuses'.

Stabilité chimique: Le produit est stable, lorsque les prescriptions et indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses: Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Conditions à éviter: Conserver à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Matières incompatibles: Produits à éviter: Oxidants puissants.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions et indications.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë: Données expérimentales/calculées: DL50 rat (par voie orale): >2000 mg/kg. DL50 lapin (par voie cutanée): >2000 mg/kg, données bibliographiques.

Irritation: Données expérimentales/calculées: Corrosion/irritation de la peau lapin: Non irritant. Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant.

Expériences chez l'homme: Données relatives à ethane-1,2-diol. Données expérimentales/calculées: dose mortelle moyenne: 1.2 - 1.5 g/kg par voie orale, adultes. Troubles de la personnalité, lésions des reins, troubles du système nerveux central: Les symptômes/diagnostics/résultats cliniques indiqués peuvent apparaître lors de faibles dosages.

Autres informations sur la toxicité: Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants. Données relatives à éthane-1,2-diol: Un risque d'effet néfaste pour la fertilité n'est pas à craindre lorsque la valeur limite d'exposition (VLE) est respectée. Risque de résorption cutanée. L'ensemble des informations disponibles ne permet pas de conclure àucune action cancérigène.

12. Informations écologiques

Toxicité: Toxicité vis-à-vis des poissons: CL50 (96 h) >100 mg/l, Leuciscus idus.
Invertébrés aquatiques: CE50 (48 h) >100 mg/l, Daphnia magna.
Plantes aquatiques: CE50 (72 h) >100 mg/l, algues.
Microorganismes/effet sur la boue activée: >1000 mg/l (DEV-L2). L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne pertube pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Persistance et dégradabilité: Biodégradabilité: S'élimine bien par biodégradation.

12. Informations écologiques - Continuation

Potentiel de bioaccumulation: L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol (et d'autres comparti-ments si disponibles):	Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.
Resultats d'evaluation PBT et vPvB:	Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) N°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant et très bioaccumulable). Données relatives à éthylèneglycol: conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH): 1. Ne répond pas aux critères PBT (persistant/ bioaccumulable/toxique). Auto-classification. 2. Ne répond pas aux critères vPvB (très persistant et très bioaccumulable). Auto-classification.
Indications complémentaires:	Autres informations sur l'écotoxicité: Ne pas laisser pénétrer dans les eaux sans traitement préalable. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

13. Considerations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Produit: Élimination: Conformément aux réglementations locales et nationales.
Emballage non nettoyé: Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés sont à éliminer comme le prod.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre - ADR, RID:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport fluvial inter. - ADNR:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport maritime - IMDG:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport aérien - ICAO/IATA:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Législation nationale: -.

16. Autres informations

Texte intégral des symboles de dangers, des phrases de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au section 3 sous 'Composants dangereux' - pas de classement du produit !

Xn: Nocif.
R22: Nocif en cas d'ingestion.
R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H361d: Susceptible de nuire au foetus.

Les traits verticaux sur le bord gauche se indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.